

Le (faux) célibat des prêtres : l'hypocrisie de l'Église

Par Louise Tessier Dimanche 6 novembre 2022

Une association française estime qu'un prêtre sur deux ne respecterait pas le célibat imposé par Rome. Le Vatican refuse de changer les règles du jeu. Quitte à tout perdre ?

Dans ce village de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ce n'était pas franchement un secret. L'ancien prêtre, aujourd'hui décédé, vivait avec sa compagne dans une maison qu'ils avaient achetée à deux. Tout le monde savait, la hiérarchie laissait faire. *"Ils n'ont jamais été inquiétés."* Des prêtres en couple, la théologienne Myriam Tonus, observatrice de la vie catholique belge, en connaît un certain nombre. Ce n'est d'ailleurs pas un problème pour cette - laïque dominicaine, qui estime depuis des années qu'il est grand temps d'en finir avec l'obligation de célibat pour les religieux. Dans les faits, de toute façon, ils seraient déjà beaucoup à ne plus respecter cette règle mise en place au tout début du XIe siècle en Occident. D'après une enquête de l'association française Plein Jour, dont la présidente était interviewée dans un récent documentaire sur Arte, un prêtre sur deux ne respecterait pas son célibat dans l'Hexagone.

Pourtant, tout le monde continue de faire semblant. *"En Wallonie, les chiffres ne sont peut-être pas aussi élevés, mais c'est sûr qu'il y a énormément de vies secrètes"*, commente Myriam Tonus. C'est bien simple, résume le père Charles Delhez, quand on demande aux catholiques belges les évolutions qu'ils souhaitent pour l'Église, la possibilité d'ordonner des personnes mariées arrive en premier. Le souci, c'est que tout en haut, le pape François n'a pas l'intention de revenir sur la question, quitte à fermer les yeux devant une hypocrisie de plus en plus prégnante.

Choix personnel et non institutionnel

Assis dans un fauteuil de la maison des jésuites de Louvain-la-Neuve, Charles Delhez reconnaît que ces histoires de compères en relation le mettent mal à l'aise. Il a du mal avec cette incohérence, dit-il. Le célibat des prêtres, pour lui, a encore du sens. *"Sinon, j'aurais défroqué depuis longtemps"*, rit-il, convaincu que *"Dieu peut combler le cœur de l'Homme"*. Des prêtres épanouis dans leur célibat, il y en a, comme il existe des tas d'hommes et de femmes heureux sans conjoint dans le reste de la société. Ce qui ne tient plus, par contre, c'est son caractère obligatoire. *"Le célibat a donné de bons fruits, mais ce n'est plus pour aujourd'hui. Cela doit redevenir un choix personnel et non institutionnel."* Derrière cette injonction loin d'être toujours respectée, des femmes et parfois

même des enfants vivent dans l'ombre de prêtres trop sacralisés. *“Un gâchis humain incroyable”*, pour Myriam Tonus.

Relations clandestines

Jean (prénom d'emprunt) a raccroché sa soutane quelques mois après que son enfant est né, en 2019. Lui qui était entré dans les ordres une dizaine d'années plus tôt a fini par officialiser sa relation amoureuse en même temps que sa paternité. Autour de lui, la nouvelle a fait l'effet d'une déflagration. La sanction est tombée, il a été remercié. Ses confrères sont nombreux à l'avoir désavoué. Trois ans plus tard, la femme de Jean est enceinte de leur deuxième enfant, mais la famille a toujours du mal à parler sereinement de son vécu. Leur histoire d'amour a le goût amer d'être née dans un milieu où a priori elle n'a pas le droit d'exister.

Parfois, ce sont des vies entières qui se passent dans le secret. Des femmes élèvent seules leurs enfants nés d'une union avec un prêtre, pour éviter que ce dernier soit viré de son ministère. Encore taboue, cette réalité est pourtant régulièrement dénoncée par des associations. En Belgique, l'ancien prêtre Pierre Collet a créé l'association Hors-les-murs pour réunir ces religieux et leurs conjoints qui ont quitté ou été priés de quitter le ministère sacerdotal. Une façon de rendre leur situation visible, dans l'espoir de *“transformer les mentalités et les comportements des chrétiens, de leur hiérarchie et de l'ensemble de la société”*. ***“Nous nous insurgons contre la souffrance, l'hypocrisie et l'injustice résultant de relations entre femmes et hommes d'Église qui doivent rester clandestines, en raison de la loi imposée du célibat”***, dit leur plaidoirie.

Rien dans la Bible n'impose pourtant le célibat aux hommes d'Église, répète Myriam Tonus. *“L'argument qui est souvent donné, de dire que Jésus était célibataire, ne tient pas. Historiquement, de la vie de Jésus on ne sait rien.”* Cette histoire de célibat vient avant tout, explique-t-elle, du moine soudain érigé en modèle universel... et d'un problème économique : quand les prêtres étaient mariés, les biens échappaient parfois à l'Église puisqu'il y avait des héritiers. Des siècles plus tard, Rome tient bon sur ses positions alors même que le ministère peine à recruter. *“Une institution, quelle qu'elle soit, cherche à se maintenir, donc elle trouve plein d'arguments en ce sens, mais aujourd'hui pour l'Église ça craque de partout.”*

Ce ne sont pas les quelques milliers de Belges se rendant encore à la messe le dimanche qui s'opposent à voir leur curé amoureux, estime Myriam Tonus. *“Le problème ne vient jamais des chrétiens eux-mêmes, la preuve avec ce prêtre de la région namuroise qui osait s'afficher avec sa compagne et cela ne posait pas de soucis. C'est un problème institutionnel. Il y a encore quelques séminaristes qui voient le célibat et la chasteté comme des critères permettant de savoir si un homme est fait pour la prêtrise. Ils y croient dur comme fer alors que c'est une construction ! Résultat, ils sont très peu, les prêtres, à oser s'exposer avec leur compagne car socialement ça ne peut pas se dire.”*

Auprès du pape, ça ne passe pas

Réputé plutôt ouvert d'esprit, le pape François a d'ailleurs fermé la porte à toute discussion en 2019, quand au moment du synode sur l'Amazonie il a rejeté l'idée d'ordonner des personnes mariées. *“Je préfère donner ma vie plutôt que de changer la loi du célibat”*, a-t-il lancé dans l'avion qui le ramenait à Rome. Trois ans plus tard, ni Myriam Tonus ni Charles Delhez ne croient à l'évolution de sa pensée sur la question. *“Il a l'âge qu'il a”*, hausse des épaules le père louvaniste.

À des centaines de kilomètres du Vatican, pourtant, les lignes bougent. Comme dans le petit village de l'Entre-Sambre-et-Meuse, où la hiérarchie n'a jamais sanctionné l'ancien prêtre pour avoir noué une relation amoureuse, certains pays sont de moins en moins regardants sur cette règle. C'est notamment le cas en Allemagne, où l'Église avance à grands pas sur la question, tout comme sur la [bénédiction des couples homosexuels](#) et la possibilité d'ordonner des femmes. *“En Allemagne, les catholiques sont minoritaires par rapport aux protestants, qui ont une tout autre organisation : il n'y a pas d'Église centrale, les femmes y ont leur place, les prêtres peuvent se marier, etc. Forcément, quand on vit au milieu d'autres communautés dont on voit qu'elles sont beaucoup plus démocratiques et qu'elles fonctionnent bien, si on n'est pas complètement borné, on se dit qu'il y a des ouvertures dont on pourrait s'inspirer”*, glisse Myriam Tonus. **Un îlot de modernité, loin de Rome, qui n'est pas pour plaire au pape François...** *“Aux évêques allemands, il a dit : “Vous avez déjà une Église protestante, vous n'en avez pas besoin d'une deuxième !”*

Une Église à deux vitesses

Les évêques flamands, proches des Pays-Bas et de l'Allemagne, suivent doucement le modèle de leurs pairs germaniques. Fin septembre, ils ont publié une liturgie officielle spécifique pour bénir les couples homosexuels. Face à cet écart qui se creuse entre le Vatican et les pays européens, Charles Delhez se demande s'il ne faudrait pas accepter une Église à plusieurs vitesses. Dans certaines parties du monde, les prêtres pourraient être mariés s'ils le souhaitent, dans d'autres non. Une façon d'adapter la pratique religieuse aux valeurs propres à chaque communauté, en arrétant de chercher à tout prix à l'unifier. Myriam Tonus abonde dans ce sens. *“Cela peut s'organiser autrement, mais aujourd'hui tout est tellement verrouillé par Rome... Si les évêques ne prennent pas leur liberté, ça mourra de soi-même, comme des verrous tombent une fois rouillés. Comme dit Charles Delhez, il faut un mode d'organisation radicalement nouveau.”* Le prêtre de Louvain-la-Neuve sait qu'il ne verra pas cette Église de demain, mais il espère encore en voir les premiers bourgeons.

<https://www.moustique.be/actu/monde/2022/11/06/le-faux-celibat-des-pretes-lhypocrisie-de-leglise-249973?>